



nant

RAPPORT ANNUEL 2023

Billet du Président du Conseil de fondation	4
L'année 2023 en chiffres	6
Des ponts entre clinique et gestion	16
Cultiver le caractère organique de l'activité	18
Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	20
Service de Psychiatrie et Psychothérapie de l'Adulte	22
Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée	24
Relations humaines	26
Formation	28
Création d'un poste d'infirmier spécialiste clinique	29
Faire exister le Dossier électronique du patient	31
Finance	32
Compte d'exploitation	33
Rapport de l'Organe de Révision	37
Publications, conférences et interventions	38
Organigramme	40
Organes de direction	41
Adresses utiles	42
Carte du secteur / Implantation géographique	42
Charte	46
Valeurs	47

Sommaire

Ce billet est rédigé par un Président serein et confiant. Notre belle institution va bien.

2023 a vu l'arrivée de M. Sébastien Monnay, nouveau Directeur général.

Le Professeur Philippe Rey-Bellet a ainsi pu redevenir « uniquement » Directeur médical. Notre collègue de Direction a vu aussi le départ de M. Yves Matthey, que nous remercions vivement. Il a été remplacé par M. Fabrice Marclay, Directeur financier, qui a pris ses fonctions en début d'année 2024. Notre Direction, ainsi complète, accompagnée d'un membre du Bureau du Conseil, travaille maintenant également avec la Direction générale de la santé (DGS) dans le cadre d'une commission d'accompagnement pour un retour à l'équilibre financier d'ici à 2026. Un travail énorme a déjà été effectué, afin d'améliorer notamment la facturation. Ce travail a déjà porté ses fruits au niveau des comptes 2023 et sera poursuivi sur l'année 2024.

Je profite enfin de ce billet, comme à l'accoutumée, pour remercier non seulement toute la Direction, mais aussi et surtout toutes et tous les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation qui oeuvrent chaque jour pour la santé mentale de notre population. Mes remerciements vont enfin aux membres du Bureau du Conseil et aux membres du Conseil, qui participent activement à la bonne santé de l'institution.

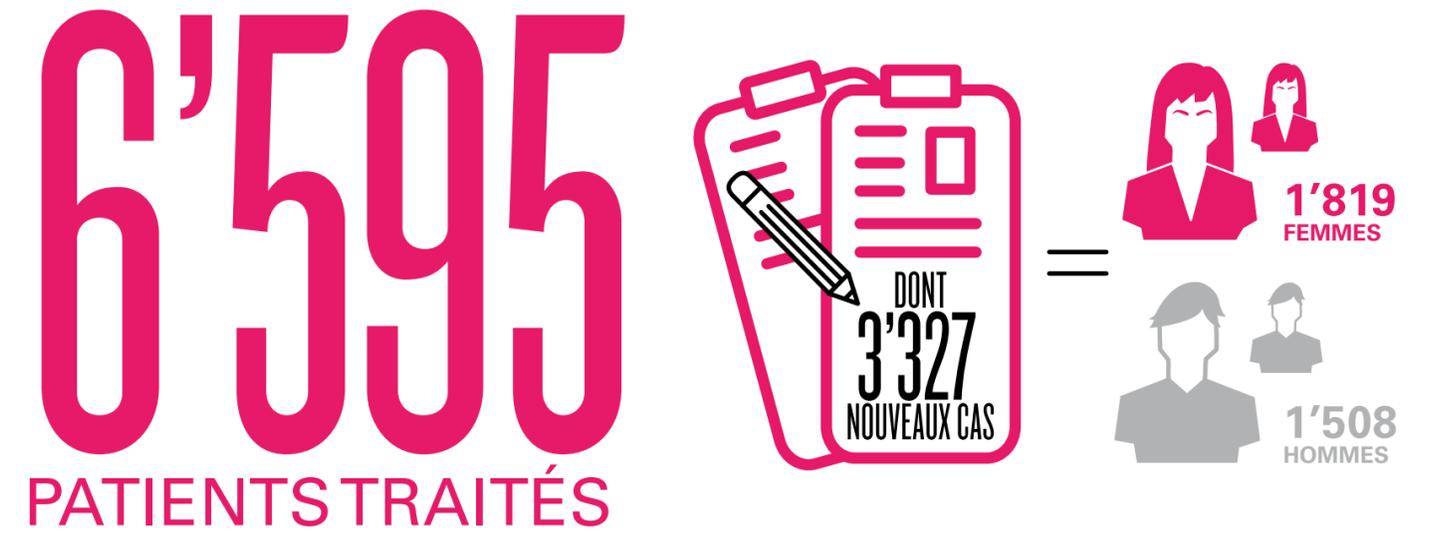
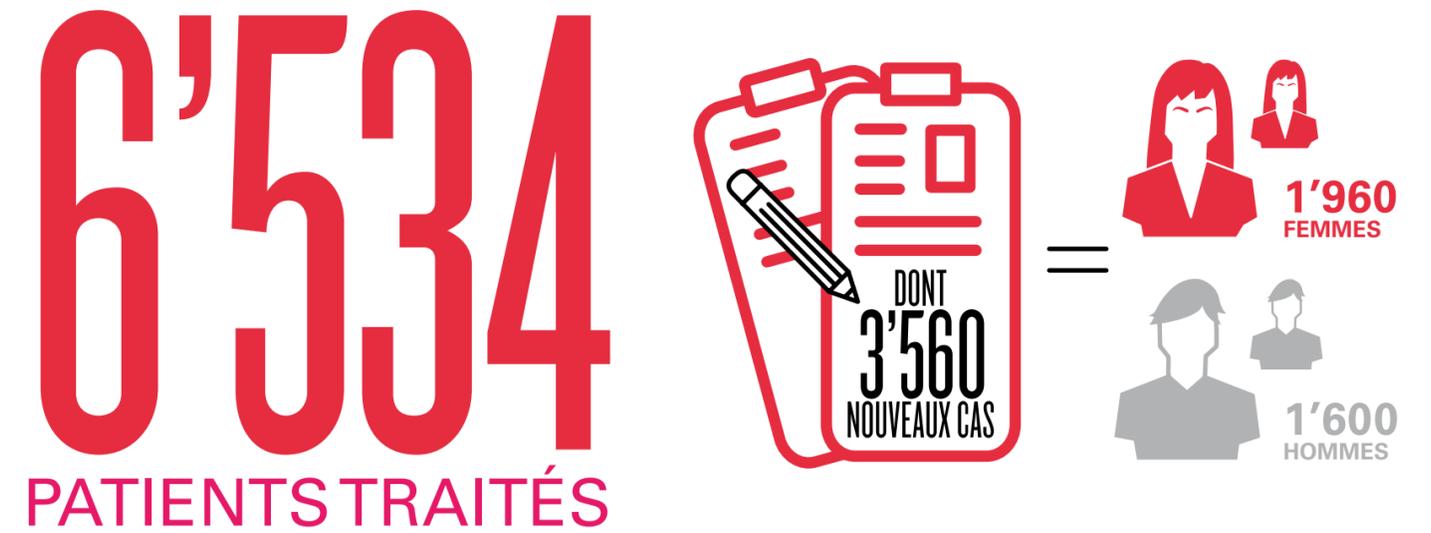
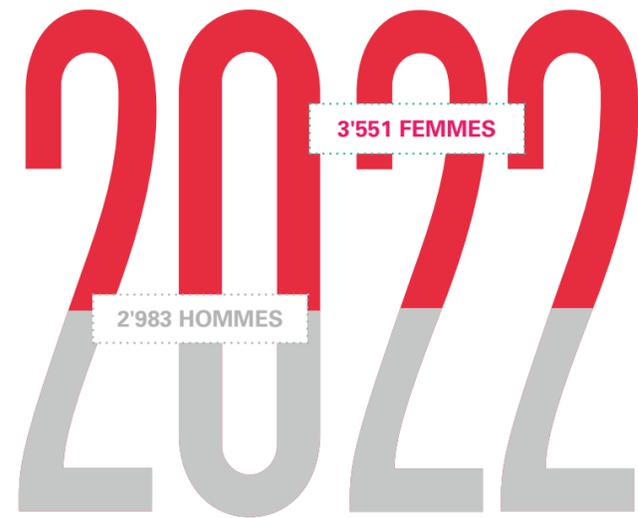
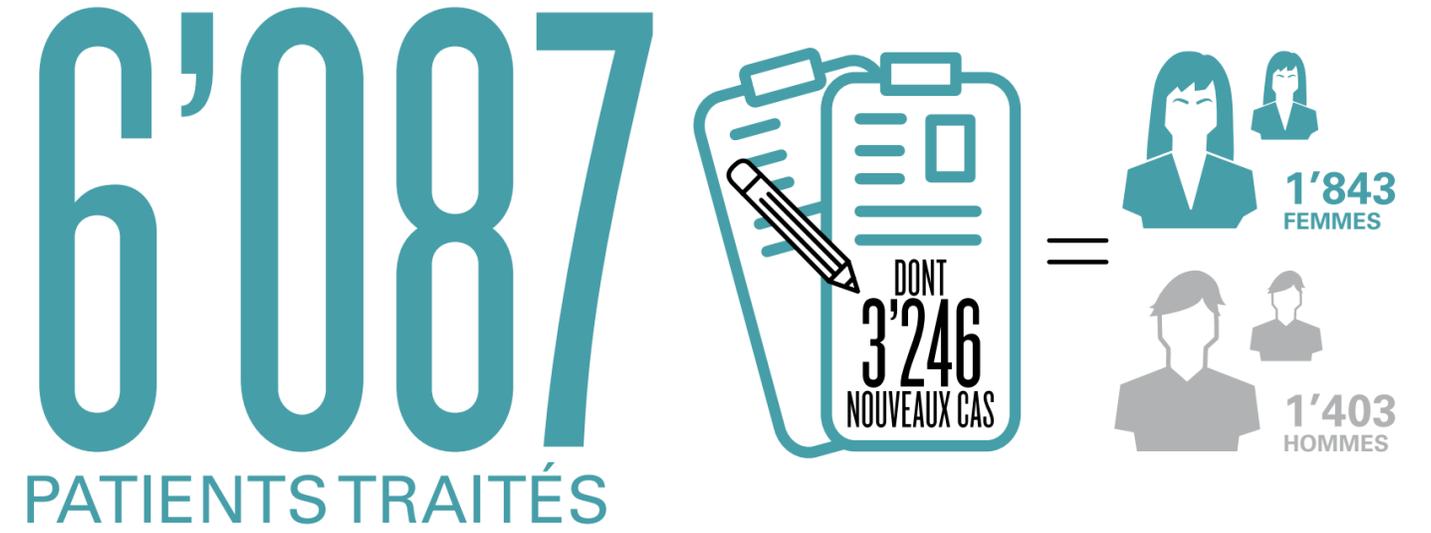
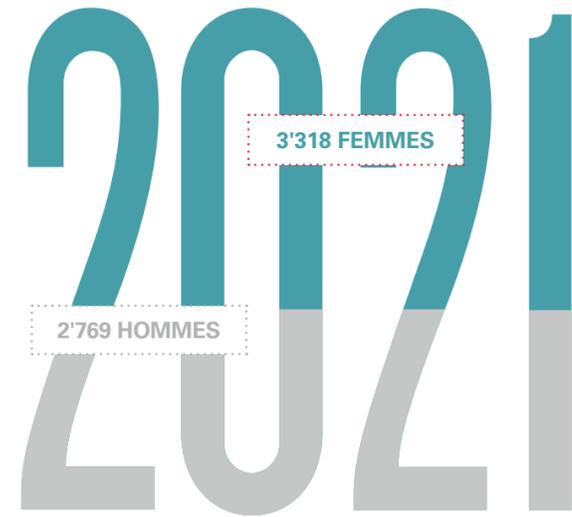


Jean de Gautard Président

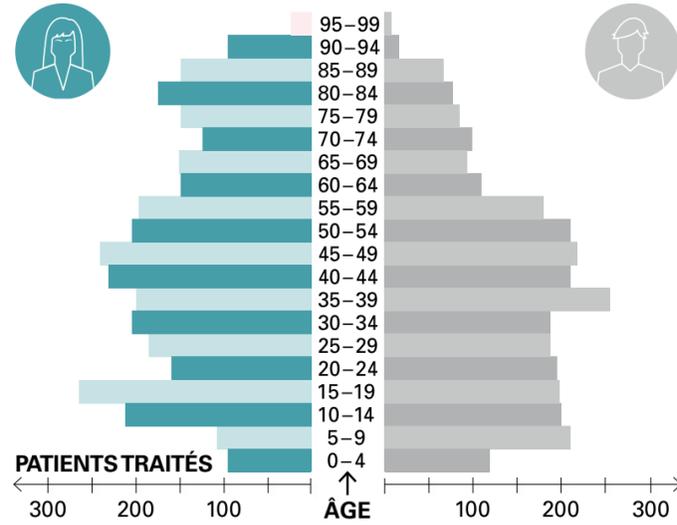


**Billet du Président
du Conseil de fondation**

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

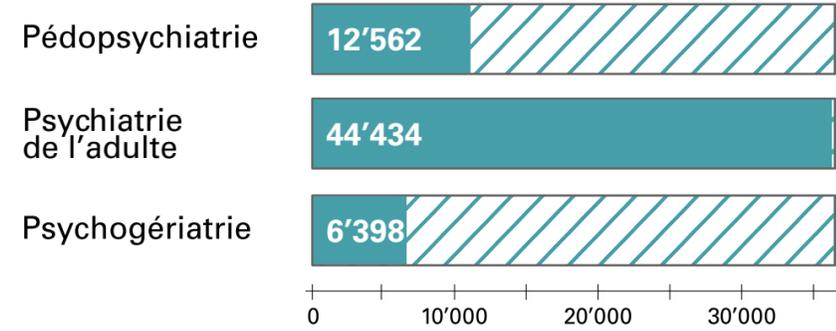


NOMBRE DE PATIENTS TRAITÉS PAR ÂGE

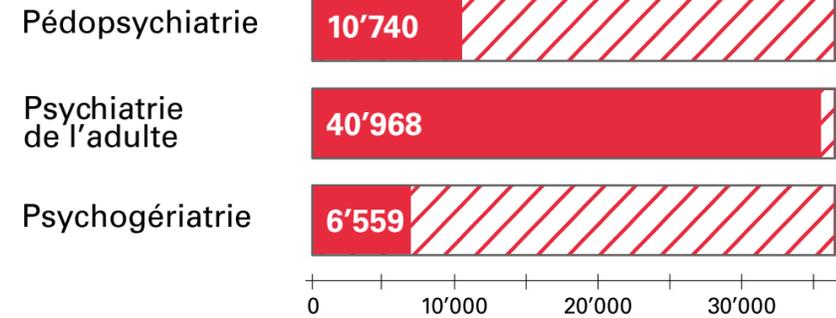
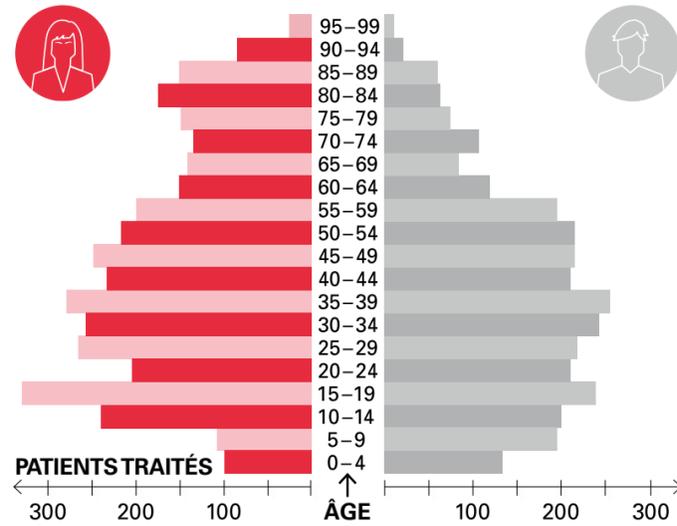


2021

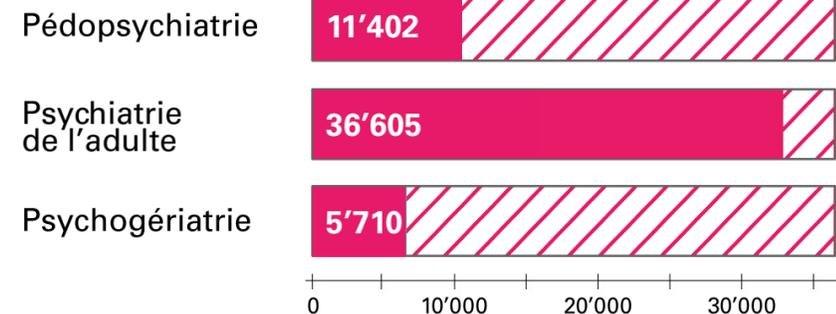
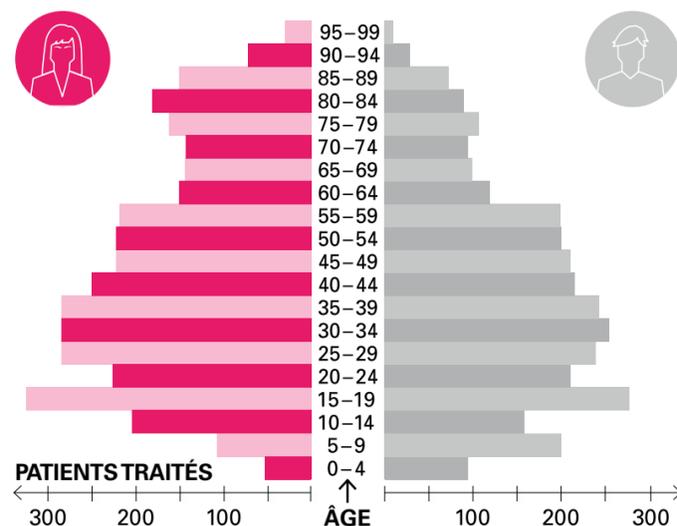
NOMBRE DE CONSULTATIONS GLOBALES*
(VOIR NOTICE EN PAGE 15)



2022



2023



Appels sur notre Centrale d'Accueil et d'Orientation Psychiatrique au 0800 779 779

2023

12'500

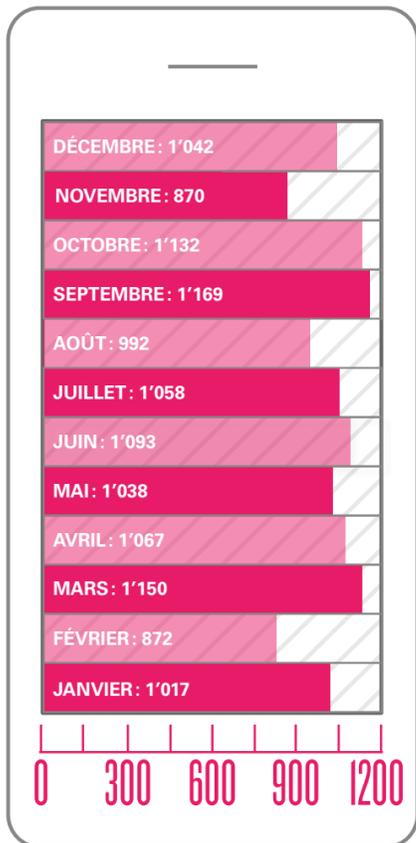
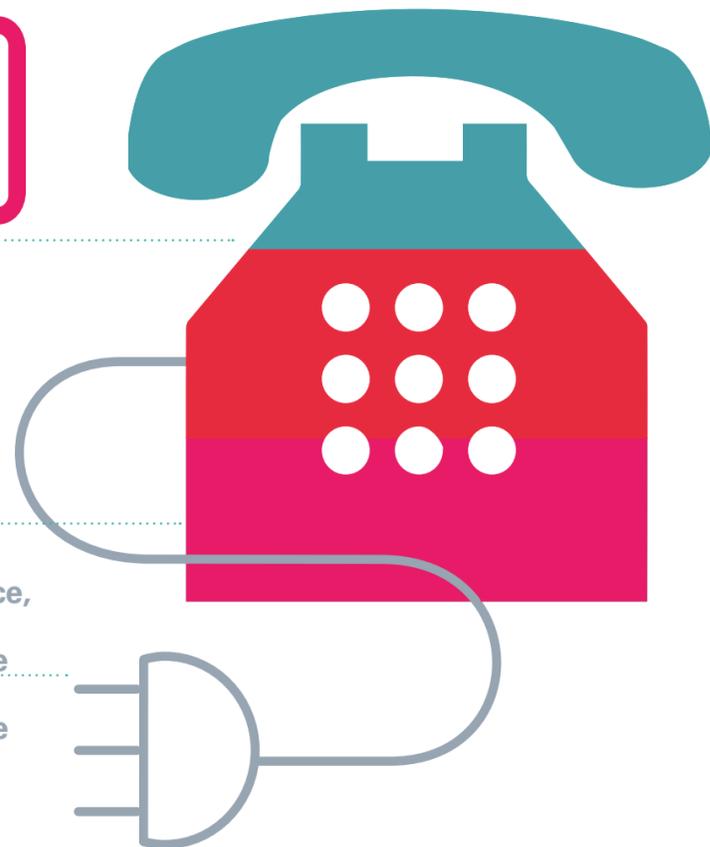
2022

10'927

2021

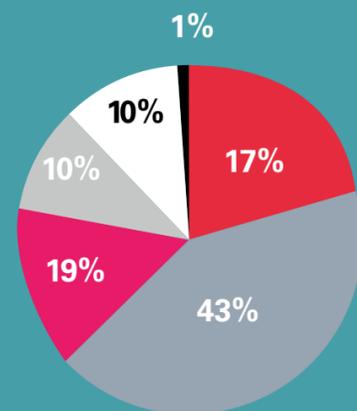
10'734

Notre ligne d'urgence, d'accueil et d'orientation psychiatrique démontre son rôle central dans la prise en soins.



476 collaborateurs : Répartition par catégorie de métier

- 206 PERSONNES DANS LE SECTEUR DE SOINS
- 81 MÉDECINS**
- 92 AUTRES DISCIPLINES MÉDICALES**
- 47 PERSONNEL ADMINISTRATIF
- 47 PERSONNEL CUISINE, SERVICE DE MAISON
- 6 SERVICE TECHNIQUE**



*Sources des données : selon la définition Office Fédéral de Santé Publique (OFSP), il y a consultation ambulatoire lorsqu'une prestation est fournie à un patient «physiquement présent» et que cette prestation peut être «tarifairement comptabilisée». Il peut y avoir au maximum, par fournisseur de prestation et par patient, une consultation ambulatoire par jour. Les consultations avec tiers, les téléphones avec le patient ou encore les consultations non-facturables – financements PIG- ne sont pas comptés dans le total de consultations. Les éventuelles prestations fournies à deux moments différentes de la journée dans une même unité comptent donc comme une seule consultation. Les consultations faites par deux thérapeutes de deux unités différentes (par ex. un médecin de l'unité A et un soignant de l'unité B) comptent une seule fois sur l'ensemble mais une fois dans chaque unité. De ce fait, le total générale pourrait ne pas être la somme exacte des consultations par service. La variation et /ou comparaison de cette mesure entre les années peut être influencée par de la structure du dispositif de soins, les ressources mises à disposition (EPT) et l'application des conventions de facturation.

Santé publique, assureurs, partenaires hospitaliers et médecins installés, patients... Une institution avec une mission de service public telle que la Fondation de Nant se trouve au cœur d'un écosystème en mouvement.

Directeur général jusqu'au 30 juin 2023, parallèlement à ses fonctions de Directeur médical, Professeur Philippe Rey-Bellet m'a transmis le témoin le 1er juillet 2023. Je saisis cette occasion pour le remercier sincèrement de son investissement, de sa cordialité ainsi que de sa collaboration exemplaire, pièces maîtresses d'une transition harmonieuse et engageante, permettant de concilier avec congruence la clinique et la gestion, résolument convaincu de leur interdépendance.

LE DEFI DE L'EQUILIBRE FINANCIER

À l'image de nombreuses institutions de soins, la recherche de l'équilibre financier constitue une importante préoccupation pour notre Fondation. Dans ce registre, un projet au long cours est notre programme dénommé « Equilibre ». Il a permis, grâce à l'engagement de nos équipes ambulatoires, de mieux cerner le volume d'heures non-facturables de notre activité quotidienne. Près de 90% des heures de présence ont été saisies, confirmant l'importance du volume des heures non facturables, qui s'élèvent à 50% du total.

Corollaire intéressant, les heures facturables ont, elles aussi, été saisies plus systématiquement, générant une plus-value financière non négligeable qui se reflète dans des résultats meilleurs que ne le laissait entrevoir notre budget.

Ce travail minutieux des équipes conjugué à l'excellente collaboration et la confiance de la Direction générale de la santé nous permettent de mieux tenir compte des réalités du terrain tout en assurant notre essentielle mission de service public auprès de la population et notamment auprès des personnes les plus vulnérables.

INTERDISCIPLINARITE ET PARTENARIATS

Toujours dans l'optique de renforcer les ponts entre la clinique et la gestion, nous avons dessiné en 2023 les contours d'une réorganisation fonctionnelle de la direction, avec l'introduction d'un Etat-major de direction dès le 1er janvier 2024. Cette équipe, sous la houlette de M. Marcos della Paolera, propose un pôle de compétences juridiques, RH, de gestion, de communication et infrastructures directement au service de la direction et de la clinique par l'intermédiaire d'une structuration des projets institutionnels.

Enfin, les enjeux croissants inhérents à notre système de santé combinés à notre large spectre d'intervention, nous encouragent à inscrire la Fondation de Nant dans une dynamique d'ouverture. Aussi, nous nous réjouissons du rapprochement et du renforcement des liens avec le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL), la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV) et la Fédération des Hôpitaux Vaudois Informatique (FHVI), ancrant ainsi durablement notre institution dans une démarche de réflexion collaborative afin de prendre part activement aux défis de demain avec les autres acteurs du paysage sanitaire.

PERSPECTIVES 2023

Refonte du système de prestations d'intérêt général (PIG)	En collaboration avec la Direction générale de la santé, nous avons introduit en 2023 un système de suivi des prestations facturables et non-facturables. Ce programme sera reconduit plus largement en 2024.
Soins hospitaliers adultes	Le rapprochement de nos unités adultes répondant à différentes temporalités a été initié en 2023. La réflexion se poursuit en 2024 avec une redéfinition du programme de soins adultes.
Programme jeunes adultes	Le dernier né de nos dispositifs communautaires sera consolidé et développé.



L'esprit de collaboration entre collègues et avec nos partenaires apporte une vraie plus-value

Sébastien Monnay Directeur général

Des ponts entre clinique et gestion

« *La véritable innovation émerge souvent à la convergence des disciplines, là où l'interdisciplinarité ouvre des horizons inexplorés.* », **ChatGPT**
Quel paradoxe que d'ouvrir ainsi notre contribution au rapport annuel d'une discipline aussi ancrée dans les relations humaines que la psychiatrie! Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent car s'ouvrir à du nouveau, aux évolutions du monde contemporain sans perdre de vue les fondements humanistes de notre pratique est sans doute une exigence aussi nécessaire au maintien de la santé que nos institutions psychiatriques.

L'année 2023 a été marquée par de grands changements avec l'entrée en fonction au 1er janvier 2023 de la nouvelle Directrice des Soins Mme Marina Kreuz et l'arrivée du nouveau Directeur général M. Sébastien Monnay au 1er juillet. Ces changements ont permis de remettre un accent fort sur les enjeux cliniques et leurs articulations avec les enjeux de gestion.

LES VALEURS AU COEUR DE LA MISSION CLINIQUE

Entre continuité et changement la nouvelle Direction Clinique a travaillé sans relâche à maintenir la culture de soins et les valeurs institutionnelles qui sous tendent notre mission clinique. Dans la continuité des valeurs de la Fondation, des changements importants ont eu lieu au sein de la psychiatrie adulte avec un retour à un seul service de psychiatrie. Ceci, afin de favoriser un fonctionnement en réseau pour une meilleure cohérence des parcours des patients.

DÉFINITION DE LA FONCTION HOSPITALIÈRE

Un autre des enjeux majeurs en 2023 a été la réflexion en cours sur le fonctionnement des unités hospitalières. Les développements des dispositifs ambulatoires durant les dernières années ont parfois amené à considérer le travail hospitalier comme une forme d'échec des soins ambulatoires. Ces évolutions des dispositifs ambulatoires, aussi positifs qu'ils puissent être, pourraient reléguer les soins hospitaliers à la gestion des phases aiguës voire suraiguës, laissant du coup de côté la fonction hospitalière psychothérapeutique. Le risque est une dérive du soin hospitalier dans le sens d'un retour à une fonction asilaire ou de contrôle social. La Direction clinique a donc souhaité remettre l'emphase sur l'importance fondamentale de soins hospitaliers psychothérapeutiques et de qualité. Un travail de réflexion a été mis en place afin d'affronter les enjeux de la surcharge hospitalière, de la violence en maintenant une « fonction d'asile », au sens noble d'un accueil inconditionnel et d'un travail psychothérapeutique à l'hôpital et ouvert sur la cité.

MAINTIEN DE LA RELATION DANS LE SOIN

Enfin, dans un monde en constante évolution, notre mission inclut également l'adaptation aux nouvelles pratiques dans le domaine de la santé mentale. Si la notion de secteur psychiatrique a été souvent remise en question ces dernières années, il nous apparaît essentiel que le soin psychiatrique ne se résume pas à des protocoles de soins ou à des dispositifs découlant de la recherche. Cela implique d'être à l'affût des innovations et d'explorer de nouvelles approches de traitement tout en veillant à ce que l'aspect humain de la relation thérapeutique ne soit jamais négligé. Les évolutions très positives amenées par la médecine basée sur les preuves ne permettront jamais de réduire le soin psychique à de seuls aspects techniques. L'insertion dans la communauté, le lien avec nos nombreux partenaires doivent être cultivés autant que notre capacité à intégrer les développements issus de la recherche.

UN ORGANISME VIVANT

Face aux difficultés ou parfois aux impasses que nous rencontrons dans notre pratique clinique, nous sommes souvent tentés de remanier toutes nos structures institutionnelles, comme en témoignent les fréquentes réorganisations de nos institutions psychiatriques. Evolution plutôt que révolution pourrait être le paradigme soutenu par la Direction clinique, afin que nos institutions soient toujours à même de garder un caractère organique, dans le sens d'une capacité d'interroger et adapter nos pratiques. Les institutions sont toujours à recréer. Loin des grandes réformes, des projets parfois pharaoniques vers lesquels nos rêves pourraient nous amener, il s'agit peut-être de cultiver l'art des petits pas, de garder une grande humilité face à la folie et de faire, comme le relève si bien Hélène Chaigneau, « Juste ce qui suffit ».

Changer constamment tout en restant le même n'est-il pas d'ailleurs le propre de la nature humaine ?



L'accueil inconditionnel relève de notre mission de service public

Professeur Philippe Rey-Bellet Directeur médical
Marina Kreuz Directrice des soins

Cultiver le caractère organique de l'activité

Notre expérience clinique confirme ce qui est relevé un peu partout dans le monde à propos de l'importance croissante des besoins de la population d'enfants et d'adolescents, et de leurs familles, après les années marquées par la pandémie. De tels besoins se sont manifestés à tous les niveaux de notre Service, avec des changements notables de la quantité et la qualité des demandes et dans les habitudes des familles vis-à-vis de l'accès aux soins.

ACCENT PORTÉ SUR L'INVISIBLE

Nous avons œuvré de manière très engagée dans le cadre du projet institutionnel qui cherchait à rendre visible la dimension essentielle de l'activité non facturée au niveau de l'ambulatoire. La réorganisation de ce dernier s'est poursuivie, autour du déménagement de l'ensemble des consultations à l'Espace Santé Renaz (ESR), avec la confirmation des besoins croissants en termes d'urgence et de crise.



Notre soutien aux mineurs non accompagnés prend une importance croissante

Dr Alejandro Rojas-Urrego Médecin chef de service
Manuela Chatagny Infirmière cheffe de service

REPONSE À L'URGENCE MIGRATOIRE

À souligner l'impact à tous les niveaux de notre Service de l'augmentation du flux de la migration, non seulement au niveau des mineurs non accompagnés (le nombre de foyers dans notre région est passé d'un à sept), mais aussi de mineurs et leurs familles dans un statut précaire. Cela a été particulièrement notable entre juin et juillet, dans le cadre du règlement Dublin.

SOIGNER LA GESTION DU CHANGEMENT

Notre Service a fait preuve de résistance, de solidité et de créativité dans la gestion de tous ces changements, avec les mêmes ressources, souvent au milieu de l'incertitude, le stress et le sentiment d'urgence.

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS	2021	2022	2023
Patients traités ¹	1'309	1'226	1'188
Cas ambulatoires ouverts ²	676	581	1'022
Consultations ³	12'562	10'740	11'402
Admissions	124	89	96
Journées d'hospitalisation facturables ⁴	2'649	2'533	2'642
Taux d'occupation	85%	81%	84%
DMS	23	32	28
Taux de réadmission	29%	17%	12%

1. Patients (cas AMBU) ayant reçu au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois
2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année
3. Nombre de consultations, selon la définition OFS, pendant l'année
4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données : OPALE – DataWarehouse FHVi – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy). Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

CAS AMBULATOIRES OUVERTS

2021 – 676

2022 – 581

2023 – 1'022

Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents

Une dynamique particulièrement constructive s'est déployée au sein des dispositifs communautaires. Plus spécifiquement avec la renaissance du Programme jeunes adultes (PJA), en réponse au besoin d'intervention précoce dans la psychose, ainsi qu'avec des développements importants au sein du Dispositif de psychiatrie transculturelle (DPT), en réponse à un afflux des demandes de soins concernant des migrants en situation de vulnérabilité. Ces mouvements ont amené à repenser la gouvernance des quatre dispositifs concernés (Dispositif mobile de psychiatrie communautaire, DPT, RESSORT, PJA), visant à créer des synergies et à optimiser l'utilisation des ressources.

Le pôle hospitalier quant à lui a connu des développements significatifs, sous forme d'une intensification de la collaboration entre les sites de Corsier et de La Tour-de-Peilz, ainsi que de la mise en route d'un certain nombre de projets de développements allant de l'aménagement des chambres de soins à la formation à l'approche relationnelle de la violence, en passant par l'élaboration de programmes de soins.

DÉVELOPPEMENTS DANS L'AMBULATOIRE

Les unités ambulatoires (Centre thérapeutique de jour, Consultation, Unité de traitement des addictions, Centre de thérapie brève) ont pu s'appuyer sur les réorganisations importantes effectuées en 2022 pour investir pleinement les activités cliniques et pour développer leur offre de soins, tant individuelle que groupale.



Une année marquée par le renforcement de notre activité de liaison à l'HRC

Dr Urs Corrodi Médecin chef de service
Morgane Wirthner Infirmière cheffe de service
Michel Miazza Infirmier chef de service

COLLABORATION AVEC LA MEDECINE SOMATIQUE

Quant aux soins d'accueil, urgences et liaison (SPAUL), la collaboration avec le Service de psychiatrie d'enfants et d'adolescents ainsi qu'avec les différents services somatiques a continué à se développer. Or, force est de constater que le concept initial d'un service d'urgences intégrant les pôles somatiques et psychiatriques peine à se réaliser, situation qui nécessite un positionnement des directions respectives.

Enfin, pour donner suite au départ du médecin chef du Service de psychiatrie et psychothérapie générale, il a été décidé de fusionner les deux services de l'adulte en un seul service SPPA (Service de Psychiatrie et Psychothérapie de l'Adulte), ce avec l'objectif central d'ainsi harmoniser et stimuler la collaboration entre les unités en réponse aux besoins des patients présentant des trajectoires de soins souvent complexes. À première vue, cette réorganisation commence à porter ses fruits.

TEMPS FORTS

Mai

Première journée au vert réunissant les cadres et cadres intermédiaires des quatre unités hospitalières Morabia, Joran, Vaudaire et Jaman

Juillet

Prise de fonction du Dr Timothy Khachouf, en tant que médecin adjoint responsable des dispositifs communautaires comportant le développement du programme jeunes adultes (PJA)

Novembre

Annnonce par la Direction générale de la fusion des deux services de l'adulte en un seul Service de psychiatrie et psychothérapie de l'adulte (SPPA)

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ADULTE	2021	2022	2023
Patients traités ¹	5'307	5'897	5'724
Cas ambulatoires ouverts ²	5'121	5'317	5'190
Consultations ³	44'434	40'968	36'605
Admissions	652	778	883
Journées d'hospitalisation ⁴	18'112	18'254	18'613
Taux d'occupation	91 %	92 %	94 %
DMS	20	18	19
Taux de réadmission	22 %	17 %	20 %
Forfaits (HDJ)	951	972	948
Patients vus en liaison aux étages et aux urgences HRC	1'397	1'529	1'318
Consultations de liaison aux étages et aux urgences HRC	3'679	3'741	2'840
Supervisions d'équipe HRC	206	222	198
Patients vus en urgence psychiatrique	1'214	1'482	1'386
Consultations d'urgence psychiatrique	2'390	3'067	2'403
Appels répondus au 0800 779 779	10'734	10'927	12'500

1. Patients (cas AMBU) ayant reçus au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais
2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais
3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais
4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement).



Service de Psychiatrie et Psychothérapie de l'adulte

Les années passent et ne se ressemblent pas. En effet, 2023 a vu son lot de défis à tous les niveaux et dans toutes les unités. La chefferie de service s'est modifiée avec l'arrivée au 1er janvier de Lina Tufo Andaloro, Infirmière cheffe pour le service ainsi que pour l'équipe de nuit.

COLLABORATION INTER-SERVICES

Notre unité hospitalière Molaine a subi quelques attaques de Covid + efficacement gérées par l'équipe, évitant ainsi la propagation de contaminations au sein de notre population vulnérable. La tension sur les lits hospitaliers a été marquée cette année. Elle nous a amenés à solliciter nos collègues du Service de psychiatrie et psychothérapie de l'adulte, afin de garantir des hospitalisations. Un grand merci à elles et eux pour leur soutien. Nous avons également dû faire face à des situations de réorientation impliquant la recherche d'un nouveau lieu de vie pour nos patients. Cela atteste, chez nos partenaires du réseau de la complexification et de l'instabilité des résidents dans les lieux de vie de long séjour. Challenge également dans l'accueil d'une patientèle inédite, plus jeune, avec des troubles cognitifs importants et invalidants liés à un passé de consommations multiples.

AU CŒUR DU RESEAU

Les équipes ambulatoires n'ont pas été épargnées par les défis. L'équipe mobile, plébiscitée par nos partenaires, reçoit un nombre grandissant de demandes d'intervention. Notre centre thérapeutique de jour a également cheminé avec brio malgré le redimensionnement survenu fin 2022. En ce qui concerne les liaisons-supervisons, de nouvelles conventions ont vu le jour.



Nos collègues ont su développer leur créativité

Dr Mazen Almesber Médecin chef de service
Lina Tufo Andaloro Infirmière cheffe de service

Notamment à Corbeyrier pour l'EMS Victoria, ainsi que pour les Laurelles à Territet. Des supervisons de groupe ont été assumées pour nos partenaires de réseau. L'excellente collaboration avec nos collègues gériatres dans le cadre de la liaison gériatrique sur le site de la Providence se poursuit.

FORMATIONS

Joana Santiago et Clémence Richard (ICUS et ICUS adj de Molaine) ont donné 3 cycles de formations aux assistantes en pharmacie de la PHeL, au sujet des pathologies rencontrées dans nos unités de psychogériatrie et des techniques de communications verbales et non-verbales pour cette population bien spécifique. Nos aides-soignants sont intervenus à Sainte-Croix pour le réseau de santé balcon du jura vaudois, pour présenter les fonctions du milieu dans le cadre de leur formation tous publics en gériatrie. Une présentation sur l'éthique clinique ainsi que les droits des patients, a été faite dans le cadre de la coordination du Réseau Santé Haut-Léman par la Dre Bhouri et Lina Tufo Andaloro. Ces sujets absolument d'actualité se poursuivront par une journée complète de formation dans le catalogue du tout nouvel Institut de Formation de Haut Léman pour 2024.

TEMPS FORTS

Janvier

Mise en place d'activités occupationnelles portées par nos aides-soignants.

Mai

La Dre Camodeca a développé un programme de recherche sur la Méditation en Pleine Conscience destiné aux bénéficiaires du Centre d'Accueil Temporaire du Panorama, dans le cadre des projets « Vieillir 2230 » lancés par la DGS.

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE	2021	2022	2023
Patients traités ¹	1'134	1'264	1'252
Cas ambulatoires ouverts ²	512	584	617
Consultations ³	6'370	6'534	5'710
Admissions	182	181	130
Journées d'hospitalisation facturables ⁴	5'437	5'718	6'086
Taux d'occupation	84%	87%	96%
DMS	30	31	39
Taux de réadmission	18%	17%	19%
Forfaits (HDJ)	1'824	2'728	2'940

1. Patients (cas AMBU) ayant reçu au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données : OPALE – DataWareHouse FHVi – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy).

Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

CONSULTATIONS SUR LE LIEU DE VIE DE NOS PATIENTS ÂGÉS

2021 – 5'214

2022 – 5'159

2023 – 5'281

Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée

L'effectif moyen est resté stable. Pour sa part, le taux de rotation est redescendu à un taux plus habituel, après une année 2022 qui avait vu ce taux s'envoler après 5 années de baisses consécutives. Les taux d'absence ont également retrouvé un taux plus habituel même si encore assez élevé. A noter qu'en comparaison avec les autres établissements de la FHV, la Fondation de Nant se trouve un peu en-dessous de la moyenne. Par ailleurs, l'année a été marquée par plusieurs mouvements parmi les cadres infirmiers ayant passablement mobilisé le service RH.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES MOMENTS DIFFICILES

Afin d'améliorer le suivi de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs, un service de santé au travail interne a été instauré début 2023. Une infirmière spécialisée en santé du travail à temps partiel et un médecin spécialiste externe ont été engagés dans ce but. Parmi d'autres activités, ils assurent les visites médicales du personnel travaillant de nuit, le suivi des accidents d'exposition au sang et fluides corporels, les évaluations des places de travail et évaluent l'aptitude des personnes à travailler. Ce dispositif vient s'ajouter aux dispositifs déjà en place et auxquels les collaboratrices et collaborateurs peuvent faire appel en cas de difficultés professionnelles ou personnelles. Notons la présence d'un service social externe, d'un fonds d'entraide, de la commission du personnel ainsi que de personnes de confiance internes et externes qui peuvent être contactées, notamment en cas de harcèlement ou de sexisme. Les demandes ou plaintes adressées à ces organismes sont traitées avec toute la confidentialité nécessaire permettant un soutien efficace aux personnes qui y ont recours. La Fondation de Nant a également pu organiser une personne de référence à l'office de l'assurance invalidité (OAI) afin de permettre une plus rapide prise en charge au besoin.



Des synergies régionales pas seulement autour du suivi de la patientèle

Michel Müller Directeur des relations humaines

FORMATION CONTINUE

Les trois principales institutions de santé publique de l'Est vaudois ont uni leurs forces pour créer un organisme commun : l'Institut de formation du Haut-Léman. Ceci, afin de proposer depuis la fin de l'année 2023 un catalogue de formations continues aux acteurs de la santé de la région. Ces formations couvrent les domaines médico-soignant, socio-éducatif, santé mentale et psychiatrie, logistique, management et également des domaines davantage liés au développement personnel et compétences sociales. Le site internet de l'IFHL est accessible en ligne avec son catalogue de formations.



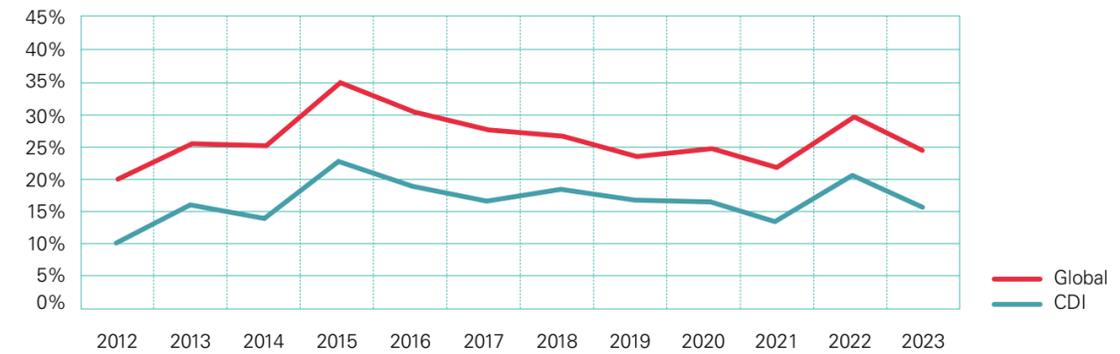
NOMBRE DE DÉPARTS – MOTIFS

Total au 31 décembre 2023



TAUX DE ROTATION

Au 31 décembre 2023



TAUX D'ABSENCES

Total au 31 décembre 2023



En 2023, nous avons poursuivi nos activités, du côté de la formation et des conférences avec la plupart du temps une offre conjointe en présentiel et visioconférence. La grande actualité a néanmoins été le démarrage des activités de l'Institut de formation du Haut-Léman, créé en partenariat avec l'Hôpital Riviera Chablais et le Réseau Santé Haut Léman. Le but étant de mettre en commun les formations et les ressources afin d'offrir une plus grande offre de formations aux collaborateurs et bénéficier d'une meilleure visibilité dans la région.

EVENEMENTS

Le 03 juin, la Fondation de Nant a accueilli la 11ème journée de l'Association européenne de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent – section suisse. Une vingtaine de collaborateurs ont par ailleurs pu être formés à l'intervention psychodynamique brève.

La Fondation de Nant a également accueilli 14 enfants (principalement des enfants de collaborateurs) pour leur faire découvrir les différents métiers de notre site hospitalier lors de la JOM (Journée Oser tous les métiers). Cette année, les présentations des métiers se sont faites en suivant un fil rouge : l'entrée d'un patient et sa prise en charge à travers les différents services et métiers présents.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2023

- 104 nouvelles collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d'une journée d'introduction lors de leur prise de poste. En 2023, 10 journées ont eu lieu.
- Le Starterkit a permis de former 22 nouvelles collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les soins.
- Les 7 présentations du cycle de Formation continue en psychopharmacologie ont accueilli 270 participants dont 95 externes, avec une répartition de 33% en présentiel et 67% en visioconférence. Cette année encore, nos confrères du Neuro-Psychiatric Hospital Cares Ndera, au Rwanda ont pu suivre les présentations.
- Les 4 conférences de la Psychanalyse Autrement avec pour thème «Psychanalyse, formation et institution» ont rassemblé 189 participants dont 103 externes, avec une répartition de 60% en présentiel et 40% en visioconférence.
- La Fondation de Nant a accueilli 119 stagiaires dans les professions soignantes (infirmiers, ASSC, ergothérapeutes) en formation, 22 médecins stagiaires, 9 psychologues stagiaires, 2 éducateurs stagiaires.



Elargir notre offre de formation

Cécile Margueron Responsable de formation

Selon l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN), à l'horizon 2030, 2000 à 2500 infirmières et infirmiers dans le Canton de Vaud ainsi qu'environ 450 assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) devraient manquer dans les hôpitaux, les cliniques, les EMS ou encore les institutions spécialisées.

LA FORMATION AU COEUR

La Fondation de Nant, comme beaucoup d'autres institutions de soins se doit de développer une certaine créativité pour rester attractive et fidéliser les soignants.

La Fondation de Nant a estimé qu'une des réponses à cet enjeu passera par la formation avec la création d'un poste d'infirmier spécialiste clinique que j'occupe.

Il s'agit d'un nouveau poste sous sa forme actuelle au sein de l'Institution. Il se destine à l'ensemble des unités hospitalières, tous âges confondus.

EVOLUTION DANS LA PRATIQUE

Dans cette nouvelle fonction, j'ai trois sphères de responsabilité :

- 1) offrir un suivi individuel des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs infirmiers dans le domaine hospitalier, du point de vue de la formation ;
- 2) s'imprégner de nouvelles pratiques existant dans d'autres établissements et permettre leur implantation en assurant la gestion de projet ;
- 3) faire évoluer notre catalogue de formation pour les aspects relevant de la pratique infirmière.



Nous offrons un suivi individualisé du projet professionnel

Adrien Utz Infirmier spécialiste clinique



La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) a été édictée en 2015. Sa mise en application est un long chemin semé d'embûches légales, politiques, techniques et des aspects concernant la sécurité et la confidentialité des informations. Les objectifs du DEP sont ambitieux mais restent néanmoins réalistes : avant tout, il s'agit d'améliorer la qualité de soins, de favoriser l'amélioration des processus thérapeutiques, d'augmenter la sécurité des patients, d'accroître l'efficacité du système de soins et d'avoir plus de transparence vis-à-vis du patient. À ce jour, dans le canton de Vaud, seules 2900 personnes ont ouvert un dossier électronique. Un chiffre estimé trop faible par l'Etat, qui souligne que ce service doit aussi aider le canton à mieux maîtriser les coûts de la santé, en assurant un meilleur suivi des patients.

ACCESSIBILITE

Au moment du lancement, la création d'un dossier était une démarche laborieuse et ardue. Afin de pallier cet obstacle, l'Etat de Vaud propose depuis peu à la population de créer un dossier électronique du patient directement depuis son smartphone, via l'application VaudID-Santé. L'Etat assure que ce système est hautement sécurisé. En plus de cette avancée technologique, de nombreux guichets d'enregistrement ont été ouverts dans les réseaux de soins et dans les principaux hôpitaux du canton, les pharmacies proposent aussi une aide à l'ouverture du dossier. Les autorités vaudoises espèrent ainsi atteindre le 50% de la population d'ici 2030. Un taux nécessaire pour que ce service puisse pleinement développer son potentiel.

Au niveau national, le Conseil fédéral crée de toutes nouvelles bases légales qui suppriment son caractère facultatif et pourrait le rendre obligatoire. Les prestataires de soins, à commencer par les médecins, seront tenus de l'adopter. Quant aux patients, ils y seraient aussi affiliés automatiquement, mais ils bénéficieraient d'un système leur permettant d'y renoncer.

DEMARRAGE EN CÔTE

Malgré tous les efforts politiques au niveau des cantons et de la Confédération, la mise en place de ce dossier a de la peine à démarrer comme on voudrait. Les raisons sont multiples: problèmes légaux et de confidentialité de données, méfiance de citoyens quant à la sécurité ou son utilité, méfiance aussi des professionnels de la santé qui redoutent «de plus en plus de paperasse» et une augmentation du travail administratif. Il existe aussi des difficultés techniques qui sont dues au nombre important d'intervenants.

Depuis l'année passée, la Fondation de Nant est reliée au DEP et elle est mesure de renseigner les DEP de tout patient qui en ferait la demande. Il reste encore à résoudre les problèmes «du dernier kilomètre» quant aux automatismes de publication, actuellement nous avons répondu à un petit nombre de demandes de publications de manière manuelle.

Ce qu'on appelait il y a quelques années «l'espace de cyber-santé» est déjà ouvert. D'autres outils se mettent progressivement en place (télémédecine, applications de santé sur les téléphones portables, etc.). Le DEP, même s'il a de la peine à se mettre en place, est une brique importante de ce nouvel environnement qui s'impose de manière incontestable.



Nous faisons face aux problèmes du dernier kilomètre

Marcos della Paolera Chef de l'Etat-Major de direction

Faire exister le Dossier électronique du patient

En 2023, notre Fondation a connu une augmentation significative de son chiffre d'affaires ambulatoire. Cette croissance est attribuée à plusieurs prestations facturables mieux comprises et saisies dans notre système RIA (Relevé Informatique d'Activité). Grâce à cet exercice réalisé sur le 4ème trimestre 2023, le chiffre d'affaires ambulatoire a augmenté de CHF 410'000.-, dans le contexte de notre projet « Equilibre ».

Bien que les initiatives pour améliorer les prestations facturables aient significativement augmenté le chiffre d'affaires ambulatoire, nous devons poursuivre nos efforts pour un retour à l'équilibre financier. Ceci se réalise au travers des travaux menés dans la cadre de ce projet, en poursuivant les mesures mises en place pour une facturation exhaustive de nos prestations et en cherchant à optimiser l'ensemble de nos dispositifs, tout en répondant aux besoins de la population.



L'engagement de nos équipes, une gestion plus rigoureuse et un renfort de nos partenaires, nous rapprochent de l'équilibre financier

Fabrice Marclay Directeur financier depuis mars 2024

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF CHF	2023	2022
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	54'580	33'254
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	6'043'012	5'265'065
Autres créances à court terme	2'748	18
Stocks et en cours de facturation	2'859'916	2'894'619
Actifs de régularisation	553'318	1'938'596
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	9'513'573	10'131'552
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières	1'000	2'000
Immobilisations corporelles	21'561'540	22'740'876
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	22'742'876	22'742'876
TOTAL DE L'ACTIF	31'076'113	32'874'428

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

PASSIF CHF	2023	2022
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	2'484'718	3'186'702
Dettes à court terme portant intérêts	1'342'655	599'890
Autres dettes à court terme	134'978	216'748
Passifs de régularisation	1'332'379	1'350'073
Provision	25'000	25'000
Capitaux étrangers à court terme	5'319'730	5'378'413
Dettes à long terme portant intérêt	13'323'513	13'877'014
Autres dettes à long terme	1'220'492	1'350'256
Fonds étrangers à long terme affectés	690'529	765'529
Capitaux étrangers à long terme	15'234'534	15'992'800
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	20'554'264	21'371'213

CAPITAUX PROPRES		
Capital de dotation	2'840'000	2'840'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	-1'111'553	-12'885
Fonds affectés	8'793'401	8'676'099
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10'521'848	11'503'214
TOTAL DU PASSIF	31'076'113	32'874'427

COMPTE DE RESULTAT DES EXERCICES

CHF

	2023	2022
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	47'573'097	47'198'094
Charges d'exploitation	-48'662'474	-47'426'317
RÉSULTAT AVANT COMPTE D'INVESTISSEMENT	-1'089'377	-228'222

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Produits d'investissements	2'810'476.93	2'478'290
Amortissements	-1'329'990	-1'423'019
Charges d'investissement	-1'359'923	-1'406'312
Variation nette sur fonds	-117'302	28'189
Résultat compte d'investissements	3'261	-322'852
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1'086'116	-551'074

CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION

RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	-12'552	-55'776
RESULTAT D'EXERCICE	-1'098'669	-606'850

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CHF	2023	2022
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1'098'669	-606'8504
Variation des fonds affectés	232'842	-198'941
Variation provisions	587'706	-22'811
Plus et moins value sur immobilisations financières	-	-
Amortissements	1'330'871	1'427'660
Autres produits non monétaires- revalorisation REKOLE	-591'144	-
Bénéfice provenant de l'actif immobilisé- Villa Aigle	-	-
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	211'566	599'058
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-1'365'653	96'636
Variation des autres créances à court terme	-2'730	-
Variation des stocks et en cours de facturation	34'703	-323'992
Variation des actifs de régularisation	1'385'279	-1'802'883
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	-701'984	882'778
Variation des autres dettes	10'964	-36'838
Variation des passifs de régularisation	-17'693	-606'164
Amortissement/réévaluation de l'actif immobilisé	-	-
VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	-657'114	-1'790'463
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-445'549	-1'191'405
Paiements provenant de désinvestissements (vente) immobiliers	-	-
Versements pour investissements immobiliers	851'000	-
Versements pour investissements mobiliers	-121'041	-226'401
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS	690'651	-525'964
Renouvellement d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-883'629	-513'921
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	-883'629	-513'921
FLUX NET DE TRÉSORERIE	-638'527	-2'231'290
Trésorerie au 31.12.	-777'736	-139'209
Trésorerie au 01.01	-139'209	2'092'081
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE*	-638'527	-2'231'290

* Trésorerie active moins dettes bancaires à court terme

Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil de fondation de la Fondation de Nant, à Corsier-sur-Vevey

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de Nant, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative, que celle-ci provienne de fraudes ou résulte d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Fi

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en lien avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Audit SA


Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Adeline Bilt
Experte-révisrice agréée

Lausanne, le 25 avril 2024
Exemplaire numérique

Annexes : Comptes annuels

Rapport de l'Organe de Révision

Ben M'Hamed D., Hauteville I., *Le milieu thérapeutique*, Intervention, Balcons du Jura

Maillard C., Clot J., Iacoviello A., Kuendig H., *Regards sur les soins infirmiers en addictologie*, Reiso, avril 2023

Miazza M., *Sa majesté le groupe*,
Revue santé mentale, Hors-série, août 2023

Rey-Bellet P., *Le «non» à l'hôpital: un oui pour la vie.*
Tribune psychanalytique 17, pp.197-212, 2023

Rey-Bellet P., *Symbolisations*,
Psychothérapies, février 2023

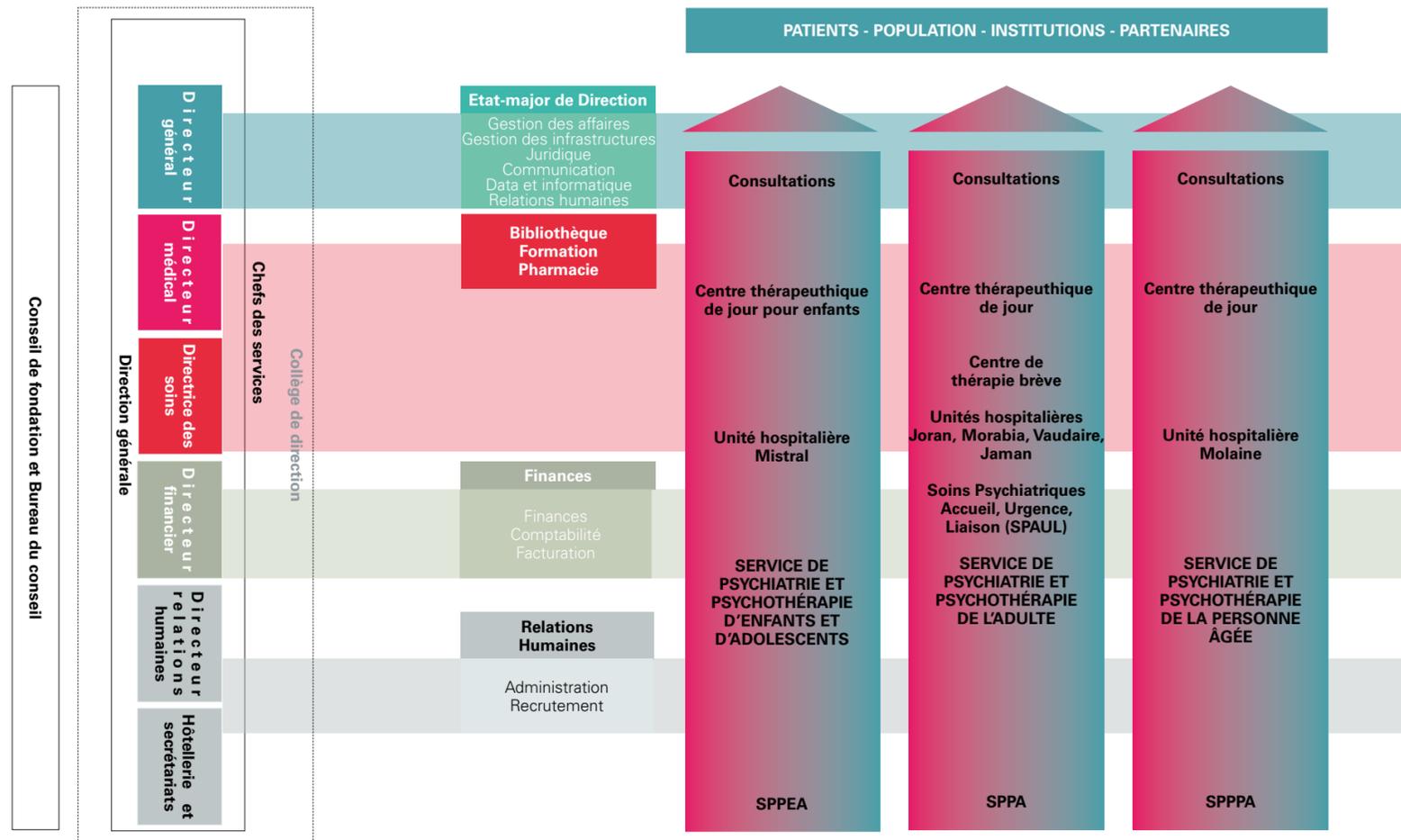
Rojas-Urrego A., *Sexualité, excès et représentation*,
Carnet psy, Mai 2023, pp. 62-66

Rojas-Urrego A., *Rêve, Rêverie, Littérature*,
Le Rêve, Psychanalyse vivante, pp. 47-62, 2023

Rojas-Urrego A., *La hantise de l'oubli*,
Le présent de la psychanalyse, Mai 2023, pp. 79-98

van Lindt B., Zonca T., Atelier journée ARIP-HESAV

Publications, conférences
et interventions



BUT DE LA FONDATION

La Fondation est une fondation de droit privé, dont le but est d'organiser la psychiatrie publique dans le secteur et de dispenser les soins qui en découlent, conformément à la convention conclue avec l'Etat de Vaud.

BASE JURIDIQUE

Selon les statuts du 31 juillet 2019. La Fondation est enregistrée auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale avec le numéro 100889.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Règlement du conseil de fondation – 31.07.2019
Règlement du bureau du conseil de fondation – 30.04.2019

ORGANES DE DIRECTION

Les informations de cette page sont celles valables en date du 1^{er} juin 2024

CONSEIL DE FONDATION

Président, M. Jean DE GAUTARD
Avocat
Vice-président, M. Claude REY
Expert comptable

MEMBRES

- Mme Susanne CORNAZ
Médecin
- M. Stéphane COSANDEY
Directeur, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source
- M. José IGLESIAS
Directeur des soins, Hôpital Riviera Chablais, Vaud-Valais
- M. Jacques LAGET
Psychiatre et psychothérapeute FMH
- M. Yvan LEUPIN
Notaire
- Dr Fabrice MEZINO
Médecin
- M. Christian NEUKOMM
Pharmacien
- M. Maurice NEYROUD
Député, Vigneron à Chardonne
- M. Pascal NICOLLIER
Avocat
- M. Nicolas RACINE
Infirmier chef
Centre neuchâtelois de psychiatrie
- M. Claude ROMY
Economiste d'entreprises HES
- Mme Christine SATTIVA SPRING
Avocate
- M. Vincent SCHNEEBELI
Directeur des soins, DP-CHUV
- Mme Cornelia STOERI
Psychologue du travail
- M. Béat STOLL
Médecin, Chargé d'Enseignement,
Université de Genève

BUREAU DU CONSEIL

- Président, M. Jean DE GAUTARD
- Vice-Président, M. Claude REY
- M. Nicolas RACINE
- Mme Christine SATTIVA SPRING

DIRECTION

- M. Sébastien MONNAY
Directeur général
- Prof. Philippe REY-BELLET
Directeur médical
- Mme Marina KREUS
Directrice des soins
- M. Fabrice Marclay
Directeur des finances
- M. Michel MÜLLER
Directeur des relations humaines

DIRECTION ET SERVICE DE GESTION
Direction, communication, comptabilité, facturation, relations humaines, qualité, informatique
Site de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
fondation@nant.ch

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS
Dr Alejandro Rojas-Urrego
Médecin chef de service
Manuela Chatagny
Infirmière cheffe de service

Equipe Mobile d'Enfants et d'Adolescents
Tél. 0800 779 779
emea@nant.ch
Caroline Braconnot
Infirmière

Consultation de Château-d'Œx
Route des Chenollettes 4
1660 Château d'Œx
Tél. 021 965 78 70
cpea.chablais@nant.ch
Dre Angeles Pérez Fuster
Médecin cheffe adjointe

Consultation de Rennaz
Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 78 70
cpea.chablais@nant.ch
Dre Afroditi Georgoulia
Médecin adjointe

Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants
Chemin de Chamoyron 29
1806 Saint-Légier
Tél. 021 965 78 00
ctje@nant.ch
Dre Ibernalo Mauraza
Médecin adjointe

Unité Hospitalière Psychiatrique de l'Enfant et de l'Adolescent Mistral
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.mistral@nant.ch
Dr Dino Carnevale
Médecin adjoint
Mélanie Cherix Parchet
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ADULTE
Dr Urs Corrodi
Médecin chef de service
Michel Miazza
Infirmier chef de service
Morgane Wirthner
Infirmière cheffe de service

Soins psychiatriques accueil, urgence, liaison
Hôpital Riviera Chablais
Route du Vieux-Sequoia 20
1847 Rennaz
Tél. 0800 779 779
Dre Mihaela-Alina Petrache
Médecin adjointe
Aurélie Fleury
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Luca Leardini
Psychologue adjoint

Centre de Thérapie Brève
Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 76 00
ctb@nant.ch

Dre Sarah Rey-Bellet
Médecin adjointe
Aurélie Fleury
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Laura Frambati
Psychologue adjointe

Hôpital Psychiatrique Adulte
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
hopital@nant.ch
Dre Delphine Le Moullec-Tourtier
Médecin adjointe
Dr Urs Corrodi
Médecin adjoint ad interim
Morgane Wirthner
Infirmière cheffe de service

Unité de Joran
uh.joran@nant.ch
Dr João De Sousa
Chef de clinique adjoint
Véronique Rodrigues Gomes
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins

Unité de Morabia
uh.morabia@nant.ch
Dre Manel Dhibi
Cheffe de clinique adjointe
Carole Amoroso Averous
Infirmière Cheffe d'Unité
de Soins

Unité de Vaudaire
uh.vaudaire@nant.ch
Dre Anca Anton
Cheffe de clinique
Tristan Trabelsi
Infirmier Chef d'Unité
de Soins

Unité Jaman
Avenue de Sully 2
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 965 77 77
uh.jaman@nant.ch
Dr Urs Corrodi
Médecin adjoint ad interim
Rémy Volet
Infirmier Chef d'Unité
de Soins

Equipe de nuit
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Consultations Centre thérapeutique de jour
Dr Nader Attalla
Médecin adjoint
Julien Vagnieres
Infirmier Chef
d'Unité de Soins
Justin Baudraz
Psychologue adjoint

Site de Vevey
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 73 00
cpc.riviera@nant.ch

Site d'Aigle
Rue Margencel 5B
1860 Aigle
Tél. 021 965 78 50
cpc.chablais@nant.ch

Site de Château d'Œx
Route des Chenollettes 4
1660 Château-d'Œx
Tél. 021 965 78 50
cpc.chablais@nant.ch

Centre thérapeutique de jour
Rue de Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 77 50
ctj.riviera@nant.ch
Dr Urs Corrodi
Médecin chef
Julien Vagnieres
Infirmier Chef
d'Unité de Soins

Unité de traitement des addictions Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA)
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 50
uta.riviera@nant.ch
Dr Mohamed Hachaichi-
Nicolas Joost
Infirmier Chef
d'Unité de Soins

Dispositifs communautaires
Dr Timothy Khachouf
Médecin adjoint
Stella Lecourt
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Richard Simon
Psychologue adjoint
Laura Frambati
Psychologue adjointe

Dispositif de Psychiatrie Transculturelle (DPT)
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 00
dpt@nant.ch
Richard Simon
Psychologue adjoint

Dispositif Mobile de Psychiatrie Communautaire (DMPC)
Fondation de Nant
Route de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 52
dmpc@nant.ch

Dispositif de RESeau de Soutien et d'Orientation vers le Travail (RESSORT)
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 75 50
ressort@nant.ch

Programme jeunes adultes
Dr Timothy Khachouf
Médecin adjoint
Tél. 021 965 72 00

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE
Dr Mazen Almesber
Médecin chef de service
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée
021 965 72 50
empa@nant.ch
Dre Laura Camodeca
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Consultations
Fondation de Nant
Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
cppa.riviera@nant.ch
Dre Anne Fetherston
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 72 50
cppa.chablais@nant.ch

Site de Château-d'Œx
Route des Chenollettes 4
1660 Château-d'Œx
Tél. 021 965 72 50
cppa.chablais@nant.ch

Centre thérapeutique de jour de Vevey
Fondation de Nant
Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
ctjpa.riviera@nant.ch
Dre Anne Fetherston
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Unité Hospitalière Psychiatrique de la Personne Âgée
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.molaine@nant.ch
Dr Medhi Djafar
Médecin adjoint
Joana Santiago
Infirmière cheffe
d'Unité de Soins



SPPEA Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	SPPA Service de Psychiatrie et Psychothérapie de l'Adulte		SPPPA Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée
<ul style="list-style-type: none"> 1 Unité Hospitalière 3 Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants 6 8 Consultation 1 Antenne d'intervention Mobile dans le milieu 	<ul style="list-style-type: none"> 1 4 Unités Hospitalières 2 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ) 2 7 8 Consultations de psychiatrie communautaire 5 Unité de traitement des addictions (UTA) 6 Centre de Thérapie Brève 6 Soins psychiatriques Accueil, Urgence, Liaison 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Dispositif mobile de psychiatrie communautaire 2 Réinsertion professionnelle (RESSORT) 2 Psychiatrie transculturelle (DPT) 5 Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie (DCISA) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Unité Hospitalière 2 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ) 2 6 7 8 Consultations pour la personne âgée 2 Equipe Mobile de la Personne Âgée
SPAUL Service Psychiatrique Accueil Urgence Liaison			
6			

Carte du secteur Implantation géographique

PRÉSENTATION

Issue d'une initiative privée en 1943, notre Institution est au service des personnes souffrant de maladies psychiques, dans la région de la Riviera vaudoise. Reconnue d'intérêt public dès 1961, la Fondation de Nant assume une mission de Santé Publique à la demande de l'Etat de Vaud. Elle organise les soins hospitaliers psychiatriques de l'Est vaudois depuis 1968. Un mandat de 1985 redéfinit la sectorisation de la psychiatrie cantonale et charge la Fondation de Nant de l'ensemble des soins psychiatriques hospitaliers, intermédiaires et ambulatoires de la région. Notre institution s'organise dès lors en un réseau dynamique couvrant les districts d'Aigle, de Vevey, de Lavaux et du Pays-d'Enhaut, constituant ce qu'il est convenu d'appeler le Secteur psychiatrique de l'Est vaudois. Ses services de soins sont ouverts à tous, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

VALEURS FONDAMENTALES

La démarche de la Fondation de Nant est empreinte d'un esprit d'humanisme vis à vis de ses bénéficiaires et de ses collaborateurs. Son action de base consiste à soigner par une relation thérapeutique personnalisée, les patients confrontés aux problèmes psychiques qui bouleversent leur existence. La Fondation de Nant établit sa cohérence institutionnelle sur une référence commune psychodynamique et psychanalytique. Son activité est fondée sur les compétences, l'engagement, l'implication et la responsabilisation de son personnel. Elle vise l'amélioration permanente des connaissances et des pratiques relatives à la santé mentale, de façon à garantir un haut niveau de professionnalisme. La Fondation de Nant s'engage à favoriser l'ouverture et l'accessibilité à ses services; elle lutte contre la discrimination des personnes souffrant de maladies psychiques et se soucie de leurs droits.

MISSION

La Fondation de Nant est une institution de santé mentale. Pour les patients, les populations, les institutions et les organisations des régions qu'elle dessert, elle propose ses services de soins, de maintien et de promotion de la santé mentale. Elle se préoccupe de l'information de ses bénéficiaires. Elle veut encourager la compréhension des composantes de la santé mentale tant pour le maintien en bonne santé que pour les soins à apporter aux malades. Elle assure une formation permanente des professionnels de la santé intéressés aux questions de santé mentale. Dans un esprit d'innovation et d'amélioration continues, elle met en œuvre des moyens de recherche appliquée. Elle œuvre à la diffusion et à l'implantation de ses pratiques.

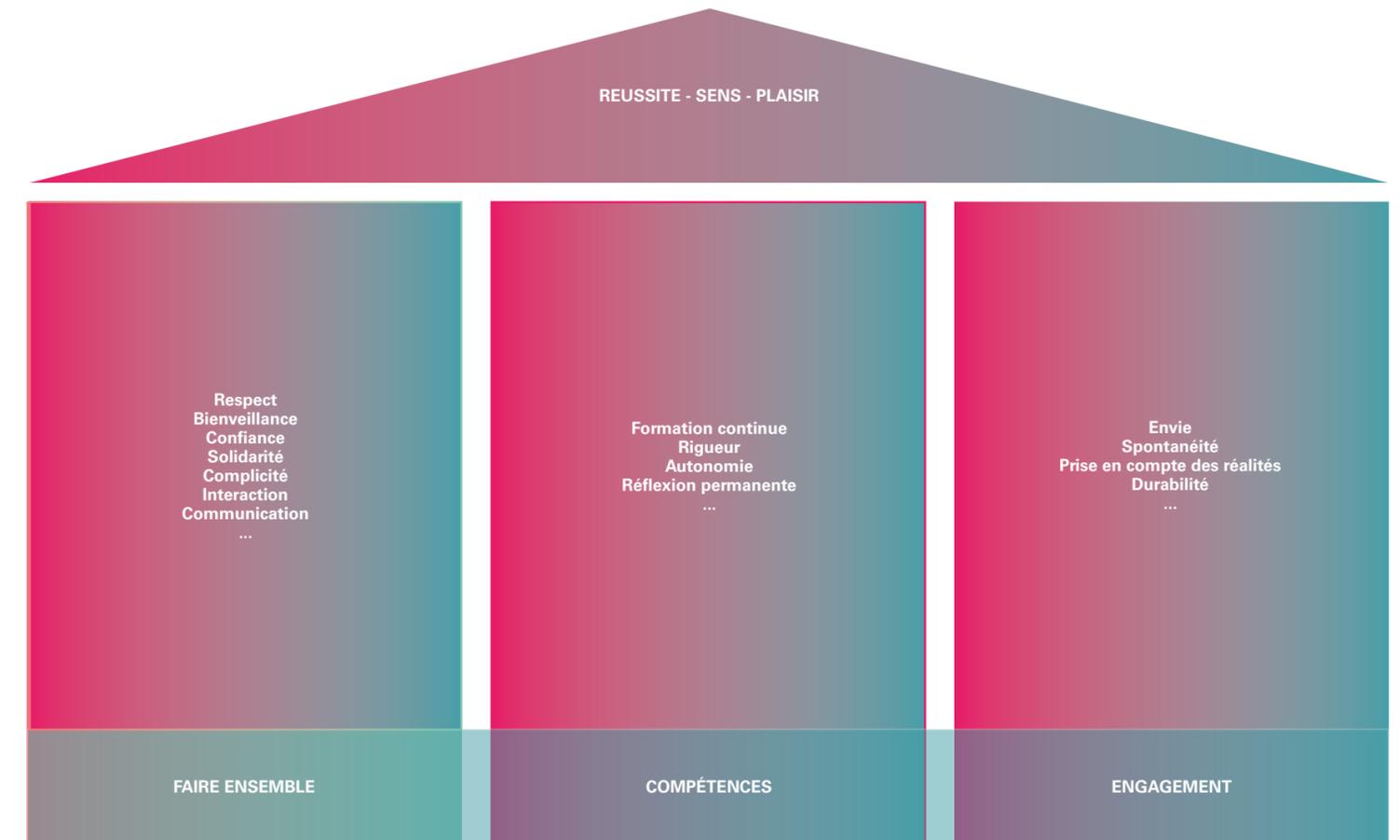
PROJET

La Fondation de Nant élargit sa mission en se donnant un nouveau paradigme. à partir de son offre en soins psychiatriques dans un contexte régional, elle veut se développer en un centre de compétences et de référence en matière de santé mentale. Dans ce but, elle alloue ses ressources humaines, financières et technologiques avec le souci permanent d'améliorer la santé mentale. La Fondation de Nant s'engage à maintenir la qualité humaine et performante des soins, tout en intégrant la complexité croissante des savoirs et les mutations de l'environnement. La référence psychanalytique garantit une éthique, une cohérence et des compétences désaliénantes. Elle adopte des technologies en matière de communication pour diffuser l'information et améliorer la gestion des connaissances. Elle contribue à l'élaboration de nouveaux projets, favorise la prévention et la formation. Elle facilite l'accès à ses services et lutte contre la discrimination des personnes atteintes de maladies psychiques. Le personnel développe de nouvelles compétences dans le cadre de l'élargissement de sa mission : diversification des soins, des services, collaboration, partenariat et enseignement. Il s'engage à démontrer la qualité et le résultat de son travail. La sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaborateurs font partie intégrante des prestations de la Fondation de Nant. Elle recherche un niveau élevé de santé et de sécurité au travail. La Fondation de Nant recherche activement la collaboration d'autres partenaires du domaine de la santé. à terme, ceci doit permettre l'interpénétration des pratiques, le développement commun des projets et de nouveaux services.

CORSIER S/VEVEY, LE 19 AVRIL 2007
JEAN DE GAUTARD PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

En 2021, différents ateliers conduits par notre service des relations humaines en collaboration avec des collaboratrices et collaborateurs de nos différents services ont permis d'identifier trois valeurs dérivées de notre charte qui guident notre vision du travail.

Naturellement, il s'agit d'un travail de longue haleine dont les ramifications doivent être développées sur la durée. Pour autant, depuis 2022, le travail autour des valeurs, donne lieu à une formation lors de l'accueil des nouvelles collaboratrices et collaborateurs.



nant
f o n d a t i o n
SECTEUR PSYCHIATRIQUE
DE L'EST VAUDOIS